

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: MC Amitié
E-MAIL: plaquin.xavier@neuf.fr
TÉLÉPHONE: 0326853372
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Plaquin Xavier

N° D'ÉPREUVE FFM: 297
DATE: 08 08 2025
LIEU: Hermonville

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Larose Didier	Licence : 014513 /
Président du Jury ou Arbitre*	Danel Ludovic	Licence : 069748 /
Membre du Jury	Carré Frederique	Licence : 220434 /
Membre du Jury	Rossato Aline	Licence : 070523 /
Commissaire technique responsable	Hazart Frederique	Licence : 106204 /
Responsable du chronométrage	Dollat Veronique	Licence : 340450 /

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
moto anciennes/féminines	13 *		125 2t 500 2T	chpt grand est 50€
Ligue 125 2T	13		125 2T	chpt ch-ard 50€
Ligue 250cc/450cc	13 *		125cc 2 t a 450 4T	chpt ch-ard 50€
National B	13		125cc a 450cc 4 T	Nat B 50€
National A	13		125cc a 450 4T	Nat A 55€

* 13 ans = 125cc 2T et 15 ans > 125 2T

MC AMITIE
Plaquin Xavier
1 allée Henri Clouzot
51430 TINQUEUX

